



Inauguration micro-crèche de Plémy

« Les Petits Ménestrels
de la Tourelle »



DOSSIER DE PRESSE

Plémy - 8 juin 2024

Temps inaugural

Samedi 8 juin 2024 à 11h00, Lamballe Terre et Mer a inauguré officiellement la nouvelle structure petite enfance intercommunale « Les Petits Ménestrels de la Tourelle » à Plémy en présence de Thierry Andrieux, Président, de Claudine Aillet, Vice-présidente à la Petite Enfance et la Culture, des partenaires institutionnels co-financeurs, des élus de Lamballe Terre et Mer et des communes de Moncontour et Plémy, des agents de l'Agglomération, des assistants maternels du territoire et des familles fréquentant la structure.

Au cours de cet événement, les participants ont eu l'occasion de visiter les installations, de rencontrer l'équipe afin de discuter de l'approche pédagogique, d'échanger avec le cabinet d'architecture et le service bâtiments de l'Agglomération pour en savoir plus sur les caractéristiques techniques et performances énergétiques et environnementales du bâtiment.



I. UNE VOLONTÉ D'ÉQUITÉ TERRITORIALE DANS LE SERVICE PROPOSÉ AUX FAMILLES

1. De la crèche familiale à la micro-crèche

Suite au diagnostic petite enfance réalisé dans le cadre de l'écriture **Schéma Territorial des Services aux Familles 2019-2023** faisant apparaître une inégalité territoriale et un défaut de maillage de l'offre d'accueil collectif sur le secteur Sud-Ouest (secteur de Moncontour), Lamballe Terre & Mer a proposé de faire évoluer l'équipement de la crèche familiale (12 places) en une structure collective (micro-crèche de 12 places).

Le 26 décembre 2019, le Conseil communautaire a approuvé le projet de construction d'une micro-crèche à implanter sur le secteur de Moncontour afin de répondre à un double objectif :

- répondre au déficit d'offre d'accueil collectif sur ce secteur,
- offrir une alternative à la crèche familiale en difficultés depuis plusieurs années.

Par délibération du 23 janvier 2020, la commune de Moncontour a approuvé la cession d'une de ses parcelles cadastrées (650 m²) à l'euro symbolique au profit de Lamballe Terre & Mer.

L'implantation retenue pour la micro-crèche fut le plateau de la Tourelle situé sur la commune de Plémy, à proximité de l'école élémentaire, du gymnase intercommunal, de la piscine intercommunale et du collège.

La construction d'un bâtiment de 247 m² a été confiée au cabinet d'architecture Tangui Rubin (Lannion).

2. La micro-crèche et le Relais petite enfance (Rpe)

Fonctionnelle depuis le 4 mars, la micro-crèche « Les Petits Ménestrels de la Tourelle » est un bâtiment moderne et chaleureux qui accueille les enfants dans un cadre stimulant et sécurisant. **Elle intègre le réseau des 7 établissements petite enfance de l'Agglomération qui accueillent quotidiennement 116 enfants.**

La micro-crèche de Plémy offre une capacité d'accueil pour 12 enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Afin de répondre au plus près aux besoins des familles, cet équipement propose différents types d'accueil : accueil régulier, accueil occasionnel, accueil d'urgence, accueil d'enfants en situation d'handicap ou porteurs d'une maladie chronique jusque 6 ans. L'équipe, composée de 5 professionnelles, offre un accompagnement bienveillant et personnalisé à chaque enfant, en mettant l'accent sur l'autonomie de l'enfant et favorisant les temps d'éveil à l'extérieur.

La construction de ce nouvel équipement a également permis l'installation sur site du Relais petite enfance du secteur dans des bureaux flambant neufs et accueillants. L'animatrice reçoit les familles en recherche de mode de garde (guichet unique). Elle propose également des espaces jeux sur le secteur et accompagne les assistants maternels dans l'exercice de leur métier.

Depuis l'ouverture, la micro-crèche accueille 12 enfants en accueil régulier et 2 enfants en accueil occasionnel. De plus, le Rpe a reçu 14 familles sur site dans le cadre du guichet unique.

II. UN CHANTIER VITRINE DE L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DE LAMBALLE TERRE & MER

La construction de cette micro-crèche de 247 m² intègre la politique de développement durable, transition écologique et sobriété énergétique de Lamballe Terre & Mer, tout en répondant également aux exigences bâtementaires spécifiques à la petite enfance. Le chantier a également été conçu afin de favoriser l'emploi local et répondre aux clauses sociales d'insertion professionnelles portées par l'Agglomération.

1. Le choix d'une construction respectueuse de l'environnement

En réponse aux exigences environnementales de Lamballe Terre & Mer, le cabinet d'architecture Tangui Rubin a conçu ce bâtiment selon les objectifs de qualité suivants :

- **Exigences énergétiques :**
 - Norme RE (réglementation énergétique) 2020 : il s'agit d'une volonté de l'Agglomération de « donner l'exemple en matière de construction durable » classant le bâtiment aux normes d'énergie positive et réduction carbone.
- **Exigences environnementales :**
 - Utilisation de matériaux naturels et bio-sourcés : structure bois, isolation des murs en ouate de cellulose,
 - Qualité sonore : plafond acoustique dans la pièce de vie principale des enfants,
 - Qualité de l'air : Utilisation de matériaux à faible COV (composés organiques volatiles).



2. Un projet ancré socialement sur son territoire

Afin de soutenir l'économie et l'emploi du territoire, Lamballe Terre & Mer s'est tournée vers **11 artisans locaux qui ont œuvré à la construction de ce bâtiment.**

- Terrassement -VRD – Paysage : SRTP (Lamballe-Armor)
- Charpente - Ossature bois - Bardage : TURMEL (Plémy)
- Plomberie – Chauffage – Ventilation : FMO (Quessoy).
- Gros œuvre – Maçonnerie : NOBÂ (Plérin)
- Étanchéité : LPM ETENCHEISTE (Lantic)
- Menuiseries extérieures : FRABOULET (Trévé)
- Menuiseries intérieures : CREABOIS (Monterfil)
- Doublage – Cloisons – Isolation – Plafond : ACI (Trégueux)
- Électricité : JPF Industries (Dinan)
- Revêtements de sols souples – Carrelage : SARPIC (Yffiniac)
- Peintures – Réserve insertion : ADELEA (Saint-Brieuc)

Par ailleurs, **Lamballe Terre & Mer a souhaité intégrer des clauses sociales** dans la construction de la micro-crèche. Ainsi, les entreprises retenues ont dû recruter des personnes éligibles aux conditions des clauses sociales et accompagnées par des acteurs du travail temporaire d'insertion ou bien embaucher un apprenti.

En complément, la collectivité a dédié le lot « peinture » à des structures d'insertion par l'activité économique. L'Atelier et Chantier d'Insertion de l'association Adalea a été retenu pour ce marché réservé.



Visite de chantier du 6 février 2024 en présence des élus et équipes de Lamballe Terre & Mer et du service Pôle Ateliers et Chantiers d'Insertion de l'Association Adaléa.

III. LE CALENDRIER ET LE COÛT DE L'OPÉRATION

L'opération globale s'est déroulée de 2021 à 2024.

La construction de la micro-crèche a débuté la semaine du 16 janvier 2023. La nouvelle équipe a pris possession de la structure mi-février 2024 et c'est le lundi 4 mars que les premiers enfants ont été accueillis.

Financements

Cet équipement Lamballe Terre & Mer bénéficie de subventions de la part des acteurs de la petite enfance du territoire (Conseil Départemental des Côtes d'Armor, Caf des Côtes d'Armor, MSA) ainsi que de fonds européens LEADER dans le cadre du soutien au développement des zones rurales.

Tableau de financement HT :

DEPENSES (HT)		RECETTES		
Construction / gros œuvre	715 452 €	Conseil Départemental	178 669 €	22 %
Maitrise d'œuvre	68 457 €	CAF	204 000 €	25 %
Prestations diverses (Diagnostics, contrôle technique, SPS, topo ...)	36 091 €	MSA	85 454 €	10 %
		LEADER (Europe)	50 000 €	6 %
		Autofinancement LTM	301 877 €	37 %
TOTAL	820 000 €	TOTAL	820 000 €	

